

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND - Avenir Small Cap, un compartiment de droit luxembourgeois de la Sicav G FUND

Classe : IC EUR (Capitalisation) LU1611032092

Cette Sicav est gérée par Groupama Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Dans ce document, le compartiment G FUND – Avenir Small Cap est aussi appelé « Fonds ».

Ce Fonds est géré de façon active et son objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI EMU Micro Cap (dividendes nets réinvestis) (ci-après « l'Indice »).

Ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR. L'approche ESG appliquée au Fonds prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le Fonds met en œuvre une stratégie ESG fondée sur une approche en amélioration d'un indicateur social, la création nette d'emploi : le score moyen de cet indicateur pour le portefeuille doit être supérieure à celui de son univers de référence. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

L'Indice est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'Indice à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. Le Fonds n'est pas limité par l'Indice et peut donc s'en écarter de façon significative.

Le Fonds respectera un investissement minimum de 75% de son actif en actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations ayant leur siège social dans l'UE ou dans un pays de l'EEE ayant signé une convention fiscale avec la France. Ces sociétés émettrices répondront aux critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME, pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, à savoir (i) moins de 5 000 salariés, (ii) un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros et (iii) si les actions sont admises sur un marché réglementé de capitalisation boursière inférieure à un milliard ou l'ayant été lors de la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de ladite société. Le respect des critères est apprécié lors de l'investissement du Fonds dans les actions concernées. Le Fonds pourra détenir des titres libellés dans une devise autre que l'Euro. Le total de ces titres sera au maximum de 40% de l'actif net. L'univers d'investissement est composé d'actions de petites capitalisations. Le gérant se garde la possibilité d'investir dans des sociétés de plus grandes capitalisations. Le poids accordé aux petites capitalisations n'est pas figé mais reste prépondérant, il varie en fonction des opportunités de marché.

Le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé. L'utilisation des produits dérivés est limitée et a un impact modéré tant sur la performance que sur le risque du Fonds.

A titre accessoire, le Fonds pourra détenir des liquidités et pourra recourir aux techniques et instruments financiers. Le Fonds pourra acquérir des parts ou actions d'OPC à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC.

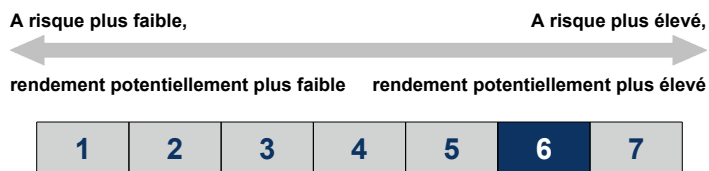
Le Fonds est valorisé en Euro. La devise de référence de l'action est l'Euro.

L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).

Les revenus de l'action sont réinvestis.

L'action ne peut être acquise que par des investisseurs institutionnels.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions dans la zone Euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière du Fonds.

Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations : Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,58%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,06% à la dernière clôture du Fonds
20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice de référence MSCI EMU Micro Cap dividendes nets réinvestis.	

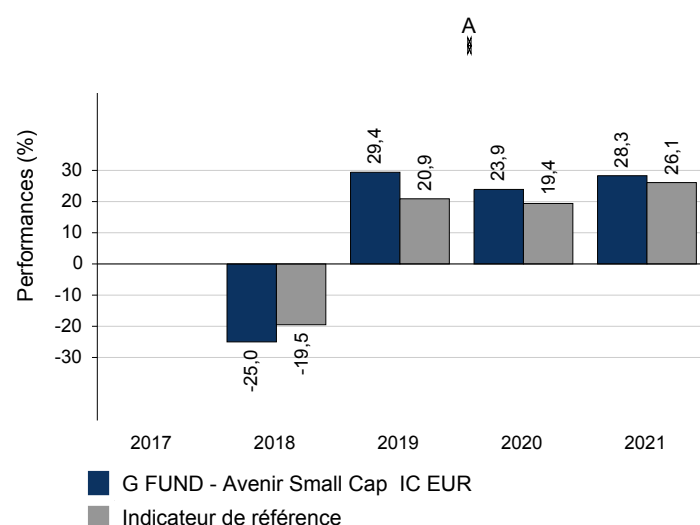
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 28 février 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Frais de conversion maximum: 1,00% de la différence existante entre les commissions de souscription et de rachat des Compartiments/Classes respectifs.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse www.groupama-am.com.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 31 mai 2017

Date de création de l'action : 31 mai 2017

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : MSCI EMU Micro Cap (dividendes nets réinvestis).

A : Le 31/01/2020, la politique d'investissement a changé. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans le cadre d'une gestion différente de celle actuellement pratiquée. Le Fonds se dénommait G FUND - Avenir Small Cap Euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris, France ou sur le site internet suivant : www.groupama-am.com.

G FUND est une SICAV à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Groupama Asset Management et sur son site internet : www.groupama-am.com.

Les informations détaillées relatives à la politique de rémunération en vigueur de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/. Une copie papier de la politique de rémunération sera mise, à titre gratuit, à disposition des actionnaires sur demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 avril 2022.